

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **68 (1942)**

Heft 23

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BIBLIOGRAPHIE

L'importance économique des lubrifiants et huiles isolantes, par C. H. Waetjen, ingénieur conseil, chef du groupe « lubrifiants » de la section « Energie et Chaleur » de l'Office de guerre de l'industrie et du travail.

A l'occasion de la dernière assemblée générale de la Société suisse des ingénieurs et des architectes à Schaffhouse le 22 août 1942, la section « Energie et Chaleur » de l'Office de guerre de l'industrie et du travail (O. G. I. T.) a publié une notice sur l'importance économique des lubrifiants et huiles isolantes, destinée spécialement aux membres de la S. I. A.

Il ressort de cette notice, rédigée par notre collègue M. C. H. Waetjen, ingénieur conseil, chef du Groupe lubrifiants, que toutes les possibilités de travail dépendent directement de notre approvisionnement en lubrifiants et en huiles isolantes et que les économies de consommation qui sont partout possibles, représentent aujourd'hui un devoir national.

L'économie de consommation est réalisable si l'importance de cette question est comprise par chacun, depuis la direction d'une entreprise jusqu'à l'ouvrier qui s'occupe du graissage. Il faut partout choisir le lubrifiant approprié, l'employer le plus économiquement possible et récupérer toute huile usagée.

La section « Energie et Chaleur » de l'O. G. I. T. a pour tâche de distribuer et de diriger l'emploi des lubrifiants et des huiles isolantes importés. Les économies indispensables qu'elle recherche et les mesures qu'elle prend pour assurer la marche de nos industries et nos transports ne peuvent être pleinement efficaces qu'à la condition que tous les ingénieurs et chefs d'entreprises et tous ceux qui dans leur travail quotidien s'occupent du graissage de machines se rendent compte de l'absolue nécessité de la plus stricte économie dans ce domaine.

La notice, qui peut être demandée au Groupe lubrifiants de la Section de la production d'énergie et de chaleur à Bienne, contient un aperçu de l'organisation de l'importation et de la distribution des lubrifiants et des huiles isolantes et quelques exemples pratiques d'économies possibles.

Précis de mécanique des fluides, à l'usage des ingénieurs, par M. Sédille, Dr ès sciences, ingénieur en chef de la Société Rateau. 1 vol. 154 p., 102 fig. Ed. Dumod, Paris, 1942.

L'auteur s'est proposé de classer et de résumer les idées maîtresses des théories modernes de la mécanique des fluides. Il s'est attaché à mettre en évidence la signification physique des notions utilisées et a tenté de simplifier son exposé en réduisant au strict minimum l'emploi des mathématiques et en se limitant le plus possible aux mouvements à deux dimensions.

Après avoir rappelé les équations générales des fluides parfaits et défini les écoulements à potentiel de vitesse, M. Sédille aborde la question de la similitude et l'étude des écoulements des fluides réels. La partie la plus importante de son ouvrage est consacrée aux écoulements laminaires et turbulents, à l'effet de la rugosité des parois, aux sillages et à la résistance de forme. Aux deux derniers chapitres sont exposées les théories relatives aux fluides compressibles et aux échanges calorifiques.

Les ingénieurs, spécialement les ingénieurs mécaniciens, dont l'activité requiert aujourd'hui une connaissance suffisante de lois de la mécanique des fluides, trouveront ici, groupées en peu de pages, les notions fondamentales de cette science ; ils pourront dès lors en aborder l'étude sans avoir à consulter d'emblée des ouvrages plus spécialisés, souvent d'un accès difficile.

Istruzioni per rilievi topografici, par le prof. Dr M. Zeller. Edition en italien, par A. Pastorelli, ing. dipl. E. P. F., Lugano, Via Trevano 27. Prix 1 fr.

Ce petit opuscule de 16 pages constitue un excellent aperçu des méthodes de lever à la planchette topographique. Il est appelé à rendre des services signalés à tous ceux qui doivent procéder à de tels levés.

Lehbuch der Physik (Manuel de physique), par M. le Dr J. R. Bronner, professeur au gymnase de Lucerne. Cinquième édition, revue et augmentée ; 1 vol. 472 p., 576 fig. et 5 planches hors-texte. Prix : fr. 9.—. Ed. Leemann & Cie, Zurich 1942.

Il s'agit d'une édition nouvelle d'un volume adopté depuis plusieurs années déjà par plus de 40 institutions d'instruction publique ou privée. Le succès considérable de cet ouvrage n'étonne pas celui qui en prend connaissance, qu'il soit pédagogue et préoccupé de parfaire son enseignement ou simplement soucieux d'acquérir les bases de la physique. L'ingénieur, en particulier, s'en servira avec le plus grand profit chaque fois que, en dehors de sa spécialité, il aura à rafraîchir sa mémoire dans l'un ou l'autre des domaines si variés auxquels touche l'auteur. L'examen de la Table des matières, qui compte à elle seule plus de 24 pages, est significatif. Il n'est pas de chapitre de la physique qui n'ait fait l'objet d'un exposé habilement illustré par d'impeccables figures. Le texte, dans son ensemble, est rendu vivant par la citation de nombreux exemples d'applications techniques des lois fondamentales et par l'explication scientifique et simple de quelques-uns des phénomènes naturels les plus typiques.

Ceux mêmes qui sont conduits par leur activité à l'étude de questions plus complexes que celles que pouvait aborder l'auteur dans ce volume destiné à l'enseignement secondaire, liront cet ouvrage avec le plaisir que procure tout exposé clair et complet de ce que ne sauraient ignorer aujourd'hui tout homme qui touche de près ou de loin aux sciences appliquées.

CARNET DES CONCOURS

Concours pour l'établissement de projets des bâtiments scolaires de la Ville de Bulle.

Jugement du jury.

Le jury chargé d'examiner les trente projets déposés en temps utile ensuite du concours ouvert par la Ville de Bulle s'est réuni les 17 et 18 octobre 1942. Il était composé de M. L. Jungo, directeur des Constructions fédérales à Berne, comme président ; L. Hertling, architecte à Fribourg ; Edm. Lateltin, architecte de l'Etat à Fribourg ; Edm. Virieux, architecte de l'Etat à Lausanne ; Dr J. Pasquier, syndic de la Ville de Bulle ; Dr R. Pasquier, conseiller communal, directeur des Ecoles de la Ville de Bulle ; et comme suppléant G. Robadey, ingénieur de la Ville de Bulle.

Après deux tours d'élimination, le jury a retenu dix projets et a décerné les prix suivants :

1^{er} prix. Projet « Au Sud », 2500 fr. : M. J. Rollinet, architecte à Payerne.

2^{me} prix. Projet « Bouleyres », 2200 fr. : MM. Waeber et fils, architectes à Bulle.

3^{me} prix. Projet « Sud-Est », 1800 fr. : M. H. Python, architecte à Lausanne.

4^{me} prix. Projet « Bouleyres C », 1500 fr. : M. L. Genoud, architecte à Nyon.

5^{me} prix. Projet « Blé qui lève », 1000 fr. : M. H. Blanc, architecte à Bulle.

Le jury considérant que bien qu'impropre à une réalisation, le projet « Clarté » contient des qualités incontestables, propose au Conseil communal d'en envisager l'achat.